

ISSN 2071 - 1964

**Revue interafricaine de littérature,  
linguistique et philosophie**

# **Particip'Action**

**Revue semestrielle. Volume 12, N°1 – Janvier 2020  
Lomé – Togo**

**ADMINISTRATION DE LA REVUE PARTICIP'ACTION**

<b>Directeur de publication</b>	: Pr Komla Messan NUBUKPO
<b>Coordinateurs de rédaction</b>	: Pr Martin Dossou GBENOUGA : Pr Kodjo AFAGLA
<b>Secrétariat</b>	: Dr Ebony Kpalambo AGBOH : Dr Komi BAFANA : Dr Kokouvi M. d'ALMEIDA : Dr Isidore K. E. GUELLY

**COMITE SCIENTIFIQUE ET DE RELECTURE**

**Président:** Serge GLITHO, Professeur titulaire (Togo)

*Membres:*

Pr Augustin AÏNAMON (Bénin), Pr Kofi ANYIDOHO (Ghana), Pr Zadi GREKOU (Côte d'Ivoire), Pr Akanni Mamoud IGUE, (Bénin), Pr Mamadou KANDJI (Sénégal), Pr Taofiki KOUMAKPAÏ (Bénin), Pr Guy Ossito MIDIOHOUAN (Bénin), Pr Bernard NGANGA (Congo Brazzaville), Pr Norbert NIKIEMA (Burkina Faso), Pr Adjaï Paulin OLOUKPONA-YINNON (Togo), Pr Issa TAKASSI (Togo), Pr Simon Agbéko AMEGBLEAME (Togo), Pr Marie-Laurence NGORAN-POAME (Côte d'Ivoire), Pr Kazaro TASSOU (Togo), Pr Ambroise C. MEDEGAN (Bénin), Pr Médard BADA (Bénin), Pr René Daniel AKENDENGUE (Gabon), Pr Konan AMANI (Côte d'Ivoire), Pr Léonard KOUSSOUHON (Bénin), Pr Sophie TANHOSOU-AKIBODE (Togo).

**Relecture/Révision**

- Pr Serge GLITHO
- Pr Ataféi PEWISSI
- Pr Komla Messan NUBUKPO

Contact : Revue *Particip'Action*, Faculté des Lettres, Langues et Arts de l'Université de Lomé – Togo.

01BP 4317 Lomé – Togo

Tél. : 00228 90 25 70 00/99 47 14 14

E-mail : [participaction1@gmail.com](mailto:participaction1@gmail.com)

© Janvier 2020

ISSN 2071 – 1964

Tous droits réservés

## LIGNE EDITORIALE

*Particip'Action* est une revue scientifique. Les textes que nous acceptons en français, anglais, allemand ou en espagnol sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

### La taille des articles

Volume : 15 à 16 pages ; interligne : 1,5 ; pas d'écriture : 12, Times New Roman.

### Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- Un **Résumé** en français qui ne doit pas dépasser 6 lignes (60 mots)
- Les **Mots-clés** ;
- Un résumé en anglais (**Abstract**) qui ne doit pas dépasser 8 (huit) lignes ; Ce résumé doit être traduit en français.
- **Key words** ;
- **Introduction** ; elle doit mettre en exergue la problématique du travail
- **Développement** ;  
Les articulations du développement du texte doivent être titrées et/ou sous titrées ainsi :
  1. Pour le **Titre** de la première section
    - 1.1. Pour le **Titre** de la première sous-section
    2. Pour le **Titre** de la deuxième section
      - 2.1. Pour le **Titre** de la première sous-section de la deuxième section
      - 2.2. etc.
  - **Conclusion**  
Elle doit être brève et insister sur l'originalité des résultats de la recherche menée.
  - **Bibliographie**

Les sources consultées et/ou citées doivent figurer dans une rubrique, en fin de texte, intitulée :

### **Bibliographie.**

Elle est classée par ordre alphabétique (en référence aux noms de famille des auteurs) et se présente comme suit :

Pour un livre : NOM, Prénom (ou initiaux), (Année de publication). *Titre du livre (en italique)*. Lieu d'édition, Maison d'édition.

Pour un article : NOM, Prénoms (ou initiaux), (Année de publication). "Titre de l'article" (entre griffes) suivi de in, *Titre de la revue (en italique)*,

Volume, Numéro, Lieu et année d'édition, Indication des pages occupées par l'article dans la revue.

Les rapports et des documents inédits mais d'intérêt scientifique peuvent être cités.

#### **La présentation des notes**

La rédaction n'admet que des notes en bas de page. Les notes en fin de texte ne sont pas tolérées.

Les citations et les termes étrangers sont en italique et entre guillemets « ».

Les titres d'articles sont entre griffes “ ”. Il faut éviter de les mettre en italique.

Les titres d'ouvrages et de revues sont en italique. Ils ne sont pas soulignés.

La revue *Particip'Action* s'interdit le soulignement.

Les références bibliographiques en bas de page se présentent de la manière suivante : Prénoms (on peut les abrégier par leurs initiaux) et nom de l'auteur, *Titre de l'ouvrage*, (s'il s'agit d'un livre) ou “Titre de l'article”, *Nom de la revue*, (vol. et n°), Lieu d'édition, Année, n° de pages.

Le système de référence par année à l'intérieur du texte est également toléré.

Elle se présente de la seule manière suivante : Prénoms et Nom de l'auteur (année d'édition : n° de page). NB : Le choix de ce système de référence oblige l'auteur de l'article proposé à faire figurer dans la bibliographie en fin de texte toutes les sources citées à l'intérieur du texte.

Le comité scientifique de lecture est le seul juge de la scientificité des textes publiés. L'administration et la rédaction de la revue sont les seuls habilités à publier les textes retenus par les comités scientifiques et de relecture. Les avis et opinions scientifiques émis dans les articles n'engagent que leurs propres auteurs. Les textes non publiés ne sont pas retournés.

La présentation des figures, cartes, graphiques... doit respecter le format (format : 12,5/26) de la mise en page de la revue *Particip'Action*.

Tous les articles doivent être envoyés aux adresses suivantes : **participation1@gmail.com**

NB1 : Chaque auteur dont l'article est retenu pour publication dans la revue *Particip'Action* participe aux frais d'édition à raison de 50.000 francs CFA (soit 75 euros ou 100 dollars US) par article et par numéro. Il reçoit, à titre gratuit, un tiré-à-part.

NB2 : La quête philosophique centrale de la revue *Particip'Action* reste: **Fluidité identitaire et construction du changement: approches pluri-et/ou transdisciplinaires.**

Les auteurs qui souhaitent se faire publier dans nos colonnes sont priés d'avoir cette philosophie comme fil directeur de leur réflexion.

La Rédaction

## SOMMAIRE

### LITTÉRATURE

1. Impostures et figures de l'imposteur dans le theatre d'Afrique noire francophone  
**Komi Seexonam AMEWU.....9**
2. The Quest for Cultures Adequacy through Tricksters Characters in Louise Erdrich's *Love Medicine*  
**Amédée NAOUNOU.....25**
3. Literary Onomastic Study of *The Autobiography of Miss Jane Pittman* by Ernest Gaines: An Attempt to Eradicate Racial Stratification in the South  
**Kouassi Zamina JOHNSON.....43**
4. Images de la femme dans l'œuvre romanesque d'Abdoulaye Sadjì : *Maimouna et Nini, Mulâtresse du Sénégal*  
**Gnabana PIDABI.....63**
5. Le récit transpersonnel chez Marguerite Yourcenar et Annie Ernaux : une reconfiguration postmoderne de l'écriture de soi  
**Abdoulaye DIOUF.....81**
6. Isolement et Travail de deuil dans "A Temporary Matter" de Jumpha Lahiri  
**Alexandre NUBUKPO.....103**
7. Personnalité et complexe dans *Almayer's Folly* (1895) de Joseph Ibrahima LÔ.....123
8. Immigration et altérité dans *inassouvies, nos vies* de fatou diome  
**Ndèye Astou GUEYE.....141**

### LINGUISTIQUE

9. Quelques aspects énonciatifs des contes africains : une analyse de kákâájè ví, conte baoulé  
**André-Marie BEUSEIZE.....165**

10. Correcting Errors in Beninese EFL Classes: Case Study of some Secondary Schools  
**Evariste Assogba KOTTIN.....181**
11. Problematique de la concatenation des consonnes en nawdm  
**Méterwa akayaou OURSO & Djahéma GAWA.....195**

### **PHILOSOPHIE ET SCIENCES SOCIALES**

12. Pouvoir exécutif et gouvernance en Afrique  
**Ebisseli Hyacinthe NOGBOU.....213**
13. La prostitution et ses emplois indirects: un moyen d'amélioration des conditions de vie dans la ville de Bouaké?  
**Yao Jean-Aimé ASSUE.....225**
14. La soumission de la société africaine tribale au sacré, une antinomie à la libre pensée  
**Django KOUAMÉ.....251**

**LA SOUMISSION DE LA SOCIÉTÉ AFRICAINE TRIBALE AU SACRÉ, UNE  
ANTINOMIE À LA LIBRE PENSÉE**

**Django KOUAMÉ**

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

**Résumé**

L'identité des communautés africaines est définie sur la base de leur harmonie au sacré. Cette harmonie montre à quel point cette identité est antithétique à la pensée libre. Elle est son opposé, sa rupture. En effet, on constate, dans la dévotion au sacré que chaque élément est le siège d'une divinité intervenant dans l'existence des hommes. Dès lors, leur re-disposition et leur transformation qui définissent le sens même de la pensée libre sont inutiles. Il suffit à l'homme de vivre dans cet ordre, sans le modifier et de veiller à la préservation de son équilibre, par le respect quasi-religieux des éléments qui le composent. Le respect et l'équilibre de l'ordre naturel impliquent que l'exploitation de la nature soit intégrée à cet ordre et qu'elle l'a pour finalité. En d'autres termes, la rationalité tribale impose au processus de production d'être immanent à la nature. Elle vise à la dépossession des communautés à la pensée libre. Avec la colonisation, les forces exogènes imposent aux communautés tribales l'adhésion à la spontanéité des choses par le développement de la pensée libre, socle des techniques de production accumulative des biens, les communautés tribales sont conduites à leur destruction-transformatrice.

**Mots-clés:** Afrique, Europe, Liberté, Nature, Pensée, Rationalité, Sacré.

**Abstract**

The identity of African communities is defined through their harmony with the sacred. This harmony shows how this identity is antithetical to free thought. She is her opposite, her breakup. In fact, we find in the devotion to the sacred that each element is the seat of a deity intervening in the existence of human. Therefore, their re-arrangement and transformation that

defines the very meaning of free thought are useless. It suffices for human to live in this order, without modifying it, and to ensure the preservation of his equilibrium, by the quasi-religious respect of the elements that compose it. The respect and the balance of the natural order imply that the exploitation of nature is integrated in this order and that it has for finality. In other words, tribal rationality requires the production process to be immanent to nature. It aims at the dispossession of communities to free thinking. With colonization, exogenous forces impose on tribal communities adherence to the spontaneity of things through the development of free thought, the foundation of accumulative production techniques of goods, tribal communities are led to their destruction-transformative.

**Keywords:** Africa, Europe, Freedom, Nature, Thought, Rationality, Sacred,

### **Introduction**

Le sacré renvoie à un mélange d'effroi et de fascination, un sentiment d'étrangeté qui est rapporté à une source énigmatique : l'autre que l'homme, l'autre que la nature, le « *tout autre* ». Être homme, c'est être "autre", c'est être faible. Être homme signifie, être animal malade, dans la mesure où l'insertion totale dans le monde des sensations est incongrue. Être homme, pour les communautés ethno tribales africaines, c'est être un paradoxe de la nature. L'homme africain est perpétuellement vacillant entre les pôles d'une ambiguïté qui hante ses commencements. Cette faiblesse de la nature Humaine est placée sous le signe de l'ambiguïté et de la dépendance, puisque le sens de l'homme, c'est à autre chose à qui l'homme doit. Les communautés de l'Afrique précoloniale éprouvaient une sorte de terreur devant la nature tout à la fois différente de la crainte d'un danger, même terrible, et différente de l'angoisse devant ce que l'avenir leur réservait d'inconnu.

La sacralisation de la nature indique un sentiment de dépendance, le sentiment d'être une créature, devant cette grandeur incommensurable. C'est une sorte de vénération, de respect, d'adoration. Cette sacralisation de la

nature est à la fois *mysterium tremendum* (mystère qui fait trembler) et *mysterium fascinans* (mystère qui fascine). « C'est du sacré que le croyant attend tout secours et toute réussite. Le respect qu'il lui témoigne est à la fois de terreur et de confiance (...) Le sacré dispose pour attirer une sorte de don de fascination. Il constitue à la fois la suprême tentation et le plus grand des périls. Terrible, il commande la prudence ; désirable, il invite en même temps à l'audace » (Callois, 1963 : 21).

En ce sens l'homme est ontologiquement une nature divine dérivée, c'est-à-dire une nature découlant, par le détour de la création divine, de l'imitation de soi voulue par le Créateur. Vouloir être Dieu, c'est un désir impossible et une passion vaine. L'homme est fait à l'image de Dieu. Telle est la signification ultime du fait religieux qui est l'administration du sacré et de la dette envers les dieux que Marcel Gauchet qualifie, fort à propos, « *la dette du sens* » (Gauchet, 2005).

La dette du sens est la soumission de la société ethno tribale et de l'homme africain au sacré. Cette soumission témoigne de l'opposition à la pensée libre et de la cohérence d'une pensée tribale. La thèse centrale de la pensée tribale est que l'ordre général des choses est soustrait à l'emprise des hommes. Conformément à cette thèse, il est permis d'affirmer qu'elle est fondamentalement une pensée du respect de la Nature. Cette pensée de respect conduit à l'insertion de l'homme dans un univers d'êtres et de choses animés. C'est une pensée de concorde, elle est faite d'harmonie et d'équilibre. Elle requiert de la communauté tribale plus une participation qu'un affrontement.

L'assujettissement total de la société tribale au sacré lui impose de contenir ses activités dans les strictes limites de l'utile afin qu'elle soit en équilibre avec la nature. En effet, la prépondérance de l'activité économique, qui est cause et effet de la détermination de l'homme par les besoins, revient à la soumission de celui-ci à ce qui est terrestre, c'est-à-dire aux choses qu'il lui faut transformer et s'approprier pour satisfaire ses besoins.

Avec la colonisation et la référence de la société tribale à la pensée libre, nous assistons à la destruction de cette société qui se concrétise socialement par l'apparition des hommes de pouvoir qui conduisent aux déséquilibres de toutes activités sociales au profit de la pensée libre; libérant l'homme des Dieux. Cette destruction entraîne le rejet de la transcendance comme fondement de la société tribale; et donc, l'embarquement de celle-ci dans la conquête et la domination infinie, consécutivement au caractère illimité des besoins et à la nature ambiguë de l'homme, c'est l'essence même de la communauté tribale qui disparaît. Cette essence qui faisait barrage à la pensée libre. Cette essence qui consacrait la dimension du sacré comme son fondement au détriment de tout autre chose.

En effet, tandis que la société européenne assure le retrait de la spontanéité des choses et des hommes par le développement de la pensée libre, socle des techniques de production accumulative des biens, la société tribale le réalise par la réduction et le blocage de ces techniques de production. C'est ce que nous appelons la pensée libre contre la pensée de respect dans le rapport de l'homme à la nature. La première veut dire que par rapport aux choses, les hommes optent pour l'emprise des choses sur eux; la seconde, les hommes optent pour leur libération. La pensée libre est le choix de la résistance et de l'affrontement avec les choses tandis que le sacré ou la pensée de respect de la nature est le parti pris de la communion et de la participation aux choses.

L'option de la pensée libre s'effectue par la neutralisation et le désenchantement des choses qui permettent leur prédisposition et leur transformation au bénéfice de l'homme. L'option de la pensée de symbiose, au contraire, s'exerce par la sacralisation des choses qui invite au respect de leur disposition et de leur manifestation. Elle est la soustraction à l'immédiat et à l'envoûtement des choses, à la domination reconnue de l'homme et à l'aliénation des besoins et des passions humaines.

Si le sacré apparaît à l'homme africain et aux communautés tribales comme une catégorie transcendante, cette catégorie ne repose-t-elle pas sur une attitude essentielle et profonde qui leur donne le caractère spécifique et leur impose un sentiment particulier de respect et d'équilibre de la nature, contraire à la pensée libre ?

Cet article a pour but de montrer que la communauté tribale se consacre à la dimension du sacré comme son fondement au détriment de la pensée libre. Ce qui lui impose de contenir ses activités dans les strictes limites de l'utile afin qu'elle soit en équilibre avec la nature. Ensuite, nous montrerons qu'avec l'introduction du capitalisme par les forces exogènes qui impose à la communauté tribale l'adhésion à la spontanéité des choses par le développement de la pensée libre, socle des techniques de production accumulative des biens, celle-ci est conduite à sa destruction-transformatrice.

### **1. Le sacré, base de la rationalité tribale**

Les recherches conduites, en Afrique, aboutissent au constat de l'interpénétration de l'homme et du sacré. Les communautés africaines ont développé une conception du monde basée sur le sacré. Pour elles, la totalité des êtres constituent un monde sans cloisons étanches dans lequel circule une puissance comparable à un fluide subtil. En comparant l'univers à un océan, ces communautés ne s'y trouvent pas comme des nageurs, qui pour survivre, doivent se débattre et essayer de dominer les flots mais elles se considèrent comme des entités qui sont pénétrées par les eaux de toutes parts. Elles trouvent dans cette interpénétration avec l'univers les éléments de leur survie. Ainsi cet univers est un système de force qu'on peut capter, exploiter, diriger, neutraliser par le biais de la religion. La religion est la matière première de cet univers qui est une réalité disponible par celui qui sait l'attirer. C'est ce qui explique la dévotion des communautés au sacré. Cette approche, loin d'être une mentalité "*prélogique*" est un postulat qui admet une impérieuse rigueur qui révèle que la réalité est faite de la conjonction entre l'actuel monde social

constitué par les vivants et le monde social idéalisé, porteur des valeurs ultimes, et «symbolisé par la totalité des ancêtres. »

La notion “*d’ancêtre*” et la fonction du monde des dieux par rapport au monde des vivants est, en général, la vision dominante dans toutes les tribus de l’Afrique précoloniale. Elle permet de montrer que « *les notions servant à qualifier la substance (...) se réfèrent toutes au domaine du sacré ou de l’exceptionnel*» (Balandier, 1967 : 120 ). Cette conception amène à réaliser que l’extériorité du principe de substance est l’expression et la dénégation de la séparation réelle de la société afin que tout homme soit dans l’impossibilité de se faire l’autre du reste des hommes en s’arrogeant le titre d’“*ancêtre*” c’est-à-dire de “*détenteur*” de la substance. Ce qui signifie la scission instaurée entre le monde des hommes et celui des invisibles.

La substance ne saurait être celle du monde réel car elle est placée en un lieu inaccessible aux hommes vivants, le monde des dieux et des morts du clan. Ce qui est une façon de dire que la substance n’existe pas, et elle ne saurait exister; elle n’est pas pour les hommes. Aussi faut-il cesser d’être homme pour passer du côté, de la substance. D’où le titre “*d’ancêtre*” comme lettre de noblesse à laquelle peuvent prétendre les hommes de la tribu. Cette réalité, elle-même, renvoie à l’ensemble organisé de la nature, c’est-à-dire qu’elle tente de l’exprimer en des termes indicibles dans les tissus de forces vivantes qui s’organisent autour du sacré (Garaudy 1973 : 113).

La substance exprime l’unité indissociable de la société tribale, de celle des ancêtres et de la nature de l’identité des communautés africaines telle qu’elle est définie. L’identité des communautés africaines est déterminée sur la base de son harmonie avec le sacré. Elle montre à quel point cette identité est antithétique à la pensée libre. Elle est son opposé, sa rupture.

Ainsi, par-delà la diversité des formes d’organisation des communautés africaines, il existe dans toutes celles-ci une harmonie avec le sacré. Cette harmonie les y conduit toutes à une opposition à la pensée libre se manifestant

comme leur négation. Leur différence d'avec la pensée libre est le trait distinctif de la consécration dans le sacrifice, c'est que la chose consacrée sert d'intermédiaire entre le sacrifiant ou l'objet qui doit recevoir les effets utiles du sacrifice ou de la divinité à qui le sacrifice est généralement adressée. L'homme et le dieu ne sont pas en contact immédiat. Par-là, le sacrifice se distingue de la plupart des faits désignés sous le nom d'alliance par le sang, où se produit par échange de sang, une fusion directe de la vie humaine et de la vie divine. Dans le cas du sacrifice, les énergies religieuses mises en jeu sont plus fortes. C'est pourquoi, selon Mauss (1968 : 205), « *le sacrifice est un acte religieux qui, par la consécration d'une victime, modifie l'état de la personne morale qui l'accomplit ou de certains objets auxquels il s'intéresse.* »

Le sacrifice est lié à l'idée d'échange au niveau de l'énergie créatrice ou de l'énergie spirituelle. Plus l'objet matériel offert est précieux, plus l'énergie spirituelle reçue en retour sera puissante quelles que soient les fins purificatrices ou propitiatoires. Toute la forme du symbole apparaît dans la conception du sacrifice : parce qu'un bien matériel symbolise un bien spirituel, l'offrande du premier attire le don du second en récompense, on dirait en juste et rigoureuse compensation.

Ces déterminations pour les communautés non africaines sont le fait d'une ignorance de la cohérence qui préside à l'organisation de la société africaine, et d'un évolutionnisme qui présente les communautés ethno tribales comme l'étape primitivement et historiquement nécessaire dans le développement de toute société humaine. Il convient de restituer cette cohérence qui est au principe de l'organisation des sociétés africaines. Autrement dit, il s'agit de faire de l'imbrication du sacré et de l'existence harmonieuse telle qu'elles se manifestent dans la réalité des sociétés africaines comme une attitude qui s'intègre à l'équilibre naturel. Il s'agit d'explicitier le triomphe du sacré dans les sociétés ethno-tribales de l'Afrique Noire. Pour comprendre la place du sacré dans l'organisation de la société africaine, il faut en saisir l'essence.

Le sacré, d'une manière générale, est défini comme le sentiment de crainte et de scrupule, d'une obligation envers les Dieux. Il est « *reconnaissance par l'homme d'un pouvoir ou d'un principe supérieur de qui dépend sa destinée et à qui obéissance et respect sont dus* » (Heidegger, 1958 : 9). Ce qu'il faut retenir, c'est l'idée de la soumission de l'homme aux dieux par le biais de la dette de sens. Depuis des millénaires, les hommes ont cru devoir aux dieux. Il y a donc obligation de conscience, observation exacte du devoir, loyauté ... dette de religion, c'est-à-dire dette envers les dieux.

La sacralisation des êtres et des choses a pour but de confondre l'homme de l'ensemble d'une cosmogonie très complexe enchevêtrant le monde des Dieux et des Ancêtres, le monde des hommes, le monde animal et végétal dans un réseau inextricable de correspondances et de relations. Cette sacralisation est l'harmonie de l'étoffe faite de plusieurs couleurs et le tissage mélangeant plusieurs fils pour l'obtenir. Sa finalité est la dépossession de l'homme du pouvoir de la pensée libre en lui octroyant une place et une existence définitive en accord avec la création et la disposition du monde animal et végétal. Cette pratique peut s'expliquer par l'animisme, c'est-à-dire un certain culte d'animaux et de plantes que l'on pourrait indûment appeler « *totémique* ». La pratique animiste va de l'individualisation des choses et des bêtes en leur attribuant une divinisation, comme en témoignent les considérations totémistes.

Ces considérations totémistes relèvent des actes ordinairement prohibés. Des actes qui font d'un animal ou végétal et parfois même un phénomène naturel associé à un groupe humain qui peut être un clan, une classe d'âge ou même une phratrie, qui bien parfois est considéré comme l'ancêtre du groupe. Il est donc objet de culte. Il est très objet d'un tabou ou un interdit alimentaire. Claude Lévi-Strauss (2002 : 108) reconnaît à cet effet que « *le totémisme se ramène à une façon particulière de formuler un problème général : faire en sorte que l'opposition au lieu d'être un obstacle à l'intégration, serve plutôt la produire.* »

C'est dans cette perspective que la sacralisation des êtres et des choses ne permet pas une appréhension selon la raison de la science moderne. Pour accomplir ses fins et les maintenir, il exige d'être vécu spontanément par les hommes. Elle traduit dans toute sa complexité dans les rapports des hommes, et de ceux-ci au monde animal et végétal. Dans le cas des rapports de l'homme aux choses et aux bêtes, le sacré est vécu très souvent dans une pratique animiste, qui très généralement est une croyance selon laquelle le monde est habité de forces douées de bonnes volontés ou mauvaises, d'âmes ou esprits logés dans les objets de la nature ou d'invention humaine.

La rationalité de la société tribale vise à la dépossession de l'homme de la pensée libre. En effet, on constate, dans la dévotion au sacré que chaque élément est le siège d'une divinité intervenant, directement et positivement, dans l'existence des hommes. Ce qui signifie que les éléments naturels sont produits et disposés dans un ordre spontanément bénéfique et utile à l'homme. Dès lors, leur re-disposition et leur transformation qui définissent le sens même de la pensée libre sont inutiles. Il suffit à l'homme de vivre dans cet ordre, sans le modifier et de veiller à la préservation de son équilibre, par le respect quasi-religieux des éléments qui le composent. Le respect et l'équilibre de l'ordre naturel impliquent que l'exploitation de la nature soit intégrée à cet ordre et qu'elle l'a pour finalité. En d'autres termes, le sacré impose au processus de production d'être immanent à la nature elle-même.

Le sacré exige un équilibre strict et parfait entre l'exploitation et l'existence humaine. C'est dans cette perspective que l'exploitation humaine de la nature extérieure se trouve spontanément limitée à la satisfaction des besoins naturels de l'homme afin que l'ensemble du processus de production s'intègre à l'équilibre naturel et n'outrepasse pas ce qui est naturellement permis. L'exploitation de la nature ne peut pas être accumulative. Elle est ajustée à une existence humaine qui se vit sous le mode naturel.

L'exploitation "*naturelle*" de la nature aux fins naturelles de l'homme est, paradoxalement, la stratégie qui permet à la société tribale de faire obstacle au pouvoir d'aliénation et de domination de la nature. Elle s'inscrit dans la stratégie globale de dépossession du pouvoir de la pensée libre et de sa dénégation à tout être. La société tribale noue, à cet effet, avec la nature des rapports basés sur l'équilibre des deux. Ces rapports d'équilibre que la société tribale institue entre l'homme et la nature l'un étant disposé en fonction du maintien de la préservation de l'autre et vice-versa. La sacralisation consiste à conférer un caractère sacré à tous les éléments et à toutes les actions qui font l'ensemble du processus de production. La soumission totale au sacré signifie, en réalité, l'unité et l'égalité dans la commune dépossession de la pensée libre sous toutes ses formes. Elle signifie encore l'inexistence, dans la sphère sociale, d'un homme de pouvoir de décision puisque l'homme ne saurait être tout seul un foyer décisionnel. D'où l'idée fort répandue dans les sociétés dites traditionnelles, que "*ce sont les Ancêtres qui nous ont appris ce que nous savons et faisons*".

Cette idée n'est pas l'indice de l'allergie des sociétés tribales au progrès. Elle révèle simplement une dénégation et un alibi de responsabilité à l'égard du progrès et de la praxis dont leurs forces placées sous le signe de la dépossession. Elles ne peuvent être appropriées pour la gloire et la paternité d'un individu. Car s'approprier la responsabilité du progrès de la société ou traduire celui-ci en acte par la transformation et l'appropriation de la nature, c'est être responsable du sens et de l'action et partant, s'affirmer comme homme de pouvoir, maître du destin et du monde. Le sacré comme dispositif stratégique de dépossession des hommes engendre l'utilisation de la dimension d'extériorité du fondement social, une relation transcendental se manifestant matériellement dans une dissémination des centres de pouvoir et de structures de hiérarchies qui s'équilibrent.

L'ethnologie, en négligeant la cohérence de l'organisation sociopolitique tribale par rapport à son fondement sacré, a été pour beaucoup dans

l'incompréhension des sociétés africaines et de la pensée du monde et des choses qui les soutient, Prenant la société européenne comme paradigme théorique et source d'évaluation des sociétés tribales, et s'inscrivant en outre dans une perspective évolutionniste et matérialiste, elle a cru réduire leur difficulté et leur complexité, en les considérant comme le "*moment*" et l'état primitif de l'histoire de la formation de la société européenne ; et donc de les caractériser négativement par rapport à celle-ci. Les sociétés africaines furent considérées, pendant longtemps, comme des "*sociétés sans État*" et selon l'expression de Meillassoux (1999) de "*sociétés à économie de subsistance*" respectivement du point de vue politique et du point de vue économique. Leur conception sacrée et animiste du monde fut réduite à une pensée sauvage et leur univers, à un univers magique.

Les Africains retrouvaient dans la nature des croyances, des doctrines, des représentations d'êtres bien définis et des rites. La nature était un élément fondamental pour eux car ils y voyaient une forme de religiosité qu'un apport plus authentique au divin. « *La religion implique la reconnaissance de cette force à laquelle l'homme doit compter. Tout ce qui lui en semble le réceptacle lui apparaît sacré, redoutable précieux* » (Callois, 1963 : 28). La sacralisation de la nature consiste à attribuer un caractère sacré à l'ensemble des éléments qui constituent les forces productives du mode de production. De ce point de vue, la société tribale parvient à s'opposer à l'émergence d'une recherche systématique de la pensée libre en soumettant la nature au sacré. Toutefois, avec l'avènement de la pensée libre, les conditions inhérentes à l'emprise de l'homme sur la nature extérieure peuvent s'ériger en une mutation des symboles dans laquelle la pensée libre elle-même devient un pouvoir de domination. De ce point de vue, la pensée libre devient comme la seule entité qui conditionne les relations socio politiques. Elle est la seule capable de susciter, d'entretenir, de réguler et de pacifier les conflits et des intérêts naissant dans la société. Pour tout dire, la pensée libre est consacrée dans la prééminence que les communautés européennes lui accordent comme un principe d'universalité.

## **2. L'avènement de la libre pensée comme l'aliénation des communautés tribales.**

Les Révolutions anglaise et française, mettant fin au système féodal, constituent un bond qualitatif dans l'évolution des choses. Elles décuplent les forces économiques et politiques ensevelies sous le joug médiéval. L'Européen se libère totalement et peut se présenter comme un être de liberté parce qu'il possède désormais la capacité de mener son choix à l'aune de ses propres désirs. Il devient un agent libre et sa liberté se traduit comme la possibilité qui lui est offerte de se constituer en mesure d'évaluation de toute chose naturelle ayant la capacité lui permettant de modifier ou de prédisposer tout à son profit.

Cette liberté est lourde de conséquence dans la mesure où la liberté de l'homme européen se réduit, en définitive, à la pensée libre par laquelle il réalise la domination transformatrice des êtres et des choses. La pensée libre se manifeste comme une potentialité détenue exclusivement par l'Européen lui permettant de profaner, c'est-à-dire de modifier la disposition spontanée des êtres et des choses selon ses finalités. La pensée libre peut se déployer de façon récurrente sur toutes les choses. Elle est l'occasion toute trouvée de s'affranchir de la dépendance de la nature et, par conséquent, d'instituer un ordre dont elle détermine et fixe, lui-même, les principes et les fins.

La pensée libre, produit la rationalité européenne, cette rationalité se manifeste dans la pratique par la maîtrise et la domination de la nature, la profanation de celle-ci grâce au développement des techniques, et consécutivement, aux rapports d'affrontement que l'homme européen entretient avec cette nature.

La nature devient manipulable et exploitable. Elle se transforme en un matériau pour le travail, une matière première utilisable à volonté pour toutes les fins que la communauté européenne lui assigne.

Conséquemment, la nature phénoménale s'ouvre dans toute son étendue à la maîtrise et à la domination de l'homme européen. De surcroît, les ressources naturelles des autres continents s'ouvrent à sa domination. L'Européen apparaît comme un être animé par un désir de puissance et de domination illimitée. Cet homme n'entretient avec les autres que des rapports de puissance et de domination déterminés par ses besoins et sa sécurité. La perspective coloniale est bien contenue dans la philosophie de la pensée libre. Cette philosophie constitue l'environnement et le fondement intellectuel de l'essor historique de l'homme européen. La virtualité coloniale inscrite dans la pensée des Temps modernes apporte la preuve que la colonisation est, dans son essence, un produit de la pensée libre.

La supériorité des techniques militaires et productives de l'homme européen lui permettent d'assujettir les populations des terres africaines. Ensuite, il reconstitue sur ces terres les structures sociales de son continent d'origine en y intégrant de force les autochtones. Il est amené par rapport à sa rationalité, à considérer ces territoires extérieurs comme des "*annexes économiques*" de la mère-patrie ; à la fois comme des réservoirs ou des greniers dans lesquels puise celle-ci et aussi, comme des marchés ou débouchés propres à recevoir l'excédent de sa production. Conséquemment, il exige et œuvre pour l'extension des territoires et des marchés extérieurs, la multiplication des communautés non-européennes intégrées aux structures de l'économie de marché et, enfin, leur exploitation et leur asservissement au bénéfice des communautés européennes.

Il est important pour la suite de retenir que l'entreprise coloniale comme une révélation et une exploitation transformatrice des richesses naturelles et humaines d'Afrique par l'Europe produit deux phénomènes capitaux et étrangers aux sociétés africaines précoloniales. D'abord, elle se définit comme un ensemble territorial consigné dans des frontières, dont la mise en valeur est déterminée et asservie aux impératifs des sociétés d'Europe occidentale. Ensuite, elle crée une "nouvelle" communauté humaine

médiatrice de cette exploitation qui est un instrument de l'emprise de l'hellénisme sur l'environnement naturel et sur l'homme africain.

La nouvelle société africaine entretient avec la communauté européenne présente dans les territoires coloniaux, des rapports de subordination qui forment les contours de l'exploitation coloniale et la réalité de la situation coloniale. Cette situation révèle par la même occasion que la dépendance de l'homme africain n'est pas un accident dû à la colonisation mais à sa nature constitutive même, qui est une nature "*contraire*" à la pensée libre, c'est-à-dire pour Spinoza comme «*la chose qui est déterminée par une autre à exister et à produire un effet selon une raison définie et déterminée.*» (Spinoza, 1967 : 320). Nous sommes au point de rencontre entre la vision sacré de la nature et l'emprise de la domination de la nature grâce au développement permanent de la puissance de la pensée libre. Cette dernière vise à accroître la puissance de l'homme européen sur tout ce qui est naturellement extérieur au continent européen. Sa caractéristique fondamentale est de réorganiser les collectivités humaines d'Afrique et elle a pour finalité la manipulation et la domination des communautés tribales considérées dans cette optique comme des "*ressources naturelles*".

Les rapports institués par la domination des communautés tribales africaines établissent une organisation sociale qu'elle produit par le biais de la destruction transformatrice de la tribu et qui prend le nom de la modernité, terme qui est significatif des liens avec l'exploitation de la nature. Ces rapports confirment bien que l'homme africain et sa communauté ne sont pas la finalité de cette même modernité, mais au contraire le processus de désagrégation des communautés tribales qui s'enracine dans la distinction conflictuelle Homme-Nature et dans les rapports que l'un noue avec l'autre pour s'accomplir.

Ces rapports conduisent, en définitive, à la destruction du fondement même du sacré. De ce point de vue, cette transformation effrite l'unité et

l'harmonie avec le sacré que structures tribales ont engendrées en Afrique Noire. Plus que tout, la pensée libre brise l'identité de chaque communauté tribale, rend à jamais impossible la restauration de celle-ci en secrétant en elle des individus produits par et pour la pensée libre. Le processus de destruction transformatrice des communautés africaines aboutit à l'émergence d'une nouvelle société humaine dans chaque communauté qui n'entretient plus avec les premières que des relations de perversion. Et cette "nouvelle" communauté construite sur un "*nouveau*" territoire trouve sa nouvelle identité et sa nouvelle unité dans l'activité d'exploitation et de domination des ressources naturelles et des hommes des sociétés européennes.

En effet, la pensée libre assure le retrait de la spontanéité des choses et des hommes par le développement des techniques de production accumulative des biens. Elle est le choix de la résistance et de l'affrontement aux choses. Elle s'effectue par la neutralisation et le désenchantement des éléments naturels qui permettent leur prédisposition et leur transformation au bénéfice de l'homme européen. La pensée libre conduit à la destruction transformatrice du sacré car celui-ci s'objective concrètement par l'apparition de la modernité. Elle conduit aux déséquilibres des activités sociales. Elle libère l'homme africain des Dieux. Elle est l'embarquement de celui-ci dans la conquête et dans la domination infinie, consécutivement au caractère illimité de ses besoins et de sa nature ambiguë et hybride.

Dès lors, l'Africain n'est plus l'obligé des Dieux, mais de sa propre pensée et, précisément de ce qu'il produit pour dominer la nature. Il a le pouvoir individuel de régler ses rapports et de réguler ses conflits avec le monde. L'affirmation de cette singularité qui est au fondement de la situation actuelle permet à l'homme africain de restituer sa possession de pouvoir penser non plus par l'entremise de ses ancêtres mais par lui-même. Il devient lui aussi un être de désir. Il exprime désormais sa puissance et sa domination. Ce faisant, il considère sa pensée comme une œuvre produite par lui et dont il a l'entière responsabilité. Ainsi la pensée libre apparaît comme la conséquence

du renversement de la dette de sens qui libère l'homme africain des dieux. Il est clair que le développement auquel est liée l'émergence de celui-ci n'est possible que par ce retournement qui engendre le pouvoir de faire référence à la pensée libre qui l'aide à maîtriser et à construire son propre destin.

Les communautés africaines sont ébranlées. Elles se voient en rupture avec l'organisation sociale tribale dans laquelle elles n'ont plus leur place et qui ne répond plus à leurs aspirations. Ces nouvelles couches réagissent contre l'ordre social existant par la violence. Les exemples les plus frappants de cette décomposition sont l'affaiblissement de l'autorité tribale, l'effondrement des structures tribales, la dispersion et la restructuration des populations tribales. L'introduction la pensée libre provoque inévitablement la destruction transformatrice de l'homme africain. Cette destruction transformatrice a pour conséquence ultime la crise de légitimité. Si la destruction des structures tribales a assurément des conséquences sur le fondement de l'homme africain, celle-ci a des conséquences qui ont résulté de la transformation des rôles et de l'institution des autorités tribales.

La famine des communautés tribales, l'appauvrissement des populations rurales, l'exode rural, la perversion totale des valeurs tribales ne sont que les effets perceptibles, constables d'une expansion de la modernité condamnant à mort les communautés tribales, de façon irréversible. Car, du fait de l'imbrication de l'économie, de la politique, de la culture dans le sacré, la destruction de sa dimension économique revient, pour la communauté tribale, à la destruction des autres dimensions, et donc à celle de son être propre.

Dès lors, il est permis de dire que la privation de l'homme africain de son pouvoir d'auto-suffisance matérielle, conséquence de l'introduction de la pensée libre, provoque chez lui la mutilation de son être propre, ou, pour le dire autrement, le rabougrissement de sa vie. Le sous-développement économique, la pauvreté matérielle croissante de l'Afrique sont tout à la fois

les conséquences et les manifestations visibles d'un phénomène plus profond, pratiquement indicible, celui d'un appauvrissement métaphysique, d'une perte ontologique qu'on pourrait appeler le "*retrait de l'africanité*". Cette expression vise à désigner l'abandon du sacré, cause de la paralysie progressive des structures socio-politiques. Les symboles transmis de génération en génération qui déterminent l'unité et surtout la spécificité de chaque groupe africain ne peuvent plus assurer leur pérennité. Ces symboles deviennent désuets et on assiste de manière inactive au dépérissement progressif des conditions historiques qui définissaient l'existence des communautés africaines, et dont la conséquence ultime se trouve sans aucun doute dans le reniement au sacré.

### **Conclusion**

La rationalité tribale est radicalement opposée à la rationalité européenne fondée sur le pouvoir de domination de la libre pensée et dont l'une des conséquences est la production d'une nouvelle forme d'organisation sociale. L'imposition de la libre pensée est concrètement porteuse d'un antagonisme des systèmes. En assignant aux communautés ethno tribales la libre pensée, les Occidentaux les privent de penser une expérience qui s'engendre et s'ordonne en raison d'une conception implicite des rapports des hommes entre eux et d'une conception de leurs rapports avec le monde. Ils leur interdisent de penser ce qui est pensé dans toutes les sociétés et qui donne à cette société son statut de société humaine. La conséquence ultime d'un tel fait est le manque de repère dont souffrent les communautés africaines. Celles-ci sont refusées dans leur principe d'identité et affaiblis par les mécanismes structurels. L'introduction de la pensée libre aux communautés ethno-tribales est l'étape ultime de leur destruction et de leur organisation socio-politique en vue d'une nouvelle édification.

## **Bibliographie**

- AMIN, Samir (1989), *La Faillite du développement en Afrique et dans le tiers-monde, une analyse politique*, Paris, L'Harmattan.
- ARENDT, Hannah (2006), *Les origines du totalitarisme : l'impérialisme*, Paris, Seuil.
- BADIE, Bertrand et Birnbaum Pierre (1979), *Sociologie de l'État*, Paris, Grasset.
- BALANDIER, Georges (1976), *Anthropologie politique*, Paris, PUF.
- BAYART, Jean-François (1985), *L'État au Cameroun*, Paris, Presses de Sciences Politiques.
- BENOT, Yves (1975), *Indépendances africaines. Idéologies et réalités*, Paris, Maspero.
- BIARNES, Pierre (1980), *L'Afrique aux Africains, 20 ans d'indépendance en Afrique noire francophone*, Paris, A. Colin.
- BINAM, Prince (2008), *La transcolonisation ou le drame de l'Afrique contemporaine*, Yaoundé, Cognito, coll. Dialogue des cultures.
- BIRNBAUM, Pierre, *La logique de l'État*, Paris, Fayard.
- BONTE, Pierre et Izard Michel (2007), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, coll. « Quadrige ».
- BOURGOIN, Henri (1984), *L'Afrique malade du management*, Paris, J. Ricollée.
- BRAILLARD, Philippe et Djalili, Mohamed-Reza (1984), *Tiers monde et relations internationales*, Paris, Masson.
- CALLOIS, Roger (1963), *L'Homme sacré*, Paris, Gallimard.
- CARFANTAN, Jean-Yves et Condomines, Charles (1980), *Qui a peur du Tiers-monde ? Rapport Nord - Sud : les faits*, Paris, Seuil.
- DUMONT, René (1962), *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil.
- ENGELS, Friedrich (1977), *Socialisme utopique et socialisme scientifique*, Moscou, Éditions du Progrès.
- FANON, Frantz (1961), *Les Damnés de la terre*, Paris, Maspero.

- GAUCHET, Marcel (2005), *La condition politique*, Gallimard, Paris.
- GODELIER, Maurice (2007), *Au fondement des sociétés humaines. Ce que nous apprend l'anthropologie*, Paris, Albin Michel.
- GOLDSCHMIDT, Victor (1974), *Anthropologie et politique*, Paris, Vrin.
- GONIDEC, Pierre (1978), *Les systèmes politiques africains*, Paris.
- HEIDEGGER, Martin (1958), *La Question de la technique*, in Essais et conférences, Paris, Gallimard.
- KANE, Cheikh Hamidou (1961), *L'Aventure ambiguë*, Paris, U.G.E.
- KI-ZERBO, Joseph (1981), *Histoire de l'Afrique Noire*, Paris, Hatier.
- LAPLANTINE, François (1995), *L'anthropologie*, Paris, Payot.
- LEVI-STRAUSS, Claude (2002), *Le totémisme aujourd'hui*, Paris, PUF.
- , Claude(2008), *Œuvres*, Paris, Gallimard.
- LISSOUBA, Pascal (1975), *Conscience du développement et démocratie*, Abidjan/Dakar, NEA.
- MAHIOU, Ahmed (1969), *L'avènement du parti unique en Afrique noire*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence.
- MAPPA, Sophie (1996), *Puissance et impuissance de l'État*, Paris, Karthala.
- MARX, Karl (1969), *Le Capital*, t. 1, trad. J. Roy Paris, Garnier-Flammarion.
- MARX, Karl & Engels (1979), *Textes sur le colonialisme*, Moscou, Éditions du Progrès.
- MAUSS, M (1968), *Œuvres complètes*, I, Paris, Éditions de Minuit.
- MEILLASSOUX, Claude (1999), *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire*, Paris, EHESS.
- MEISTER, Albert (1966), *L'Afrique peut-elle partir ?* Paris, Seuil.
- MEMMI, Albert (1966), *Portrait du colonisé*, Paris, J.J Pauvert-Liberté.
- NJOH, Mouelle (1970), E, *De la médiocrité à l'excellence*, Éditions Cle, Yaoundé.

- POTHOLM, Christian (1982), *La Politique africaine : théories et pratiques*, Paris, Éditions. Economica.
- SARTRE, Jean Paul (1964), *Situation critique de la raison dialectique, colonialisme et néo colonialisme*, Paris, Gallimard.
- SEGALEN, Martine (1998), *Rites et rituels contemporains*, Paris, Nathan.
- SENGHOR, Léopold Sédar (1964), *Liberté I, Négritude et humanisme*, Paris.
- SPINOZA, Baruch (1967), *L'Éthique* in *Œuvres complètes*, Paris, NRF/ La Pléiade.
- SURET-CANAL, Jean (1972), *Afrique noire. De la colonisation aux indépendances, 1945-1960*, Paris, Éditions Sociales.
- SYLLA, Lanciné (1977), *Tribalisme et parti unique en Afrique noire*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques.
- TRENT, Schroyer (1980), *Critique de la domination*, trad. J. Debouzy, Paris, Payot.
- ZIEGLER, Jean (1980), *Main basse sur l'Afrique*, Paris, Seuil. ■■■■